

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:287199-2011:TEXT:FR:HTML>

**B-Bruxelles: Serveurs  
2011/S 175-287199**

**AVIS DE MARCHÉ**

**Fournitures**

**SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR**

**I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT**

Smals

avenue Fonsny 20

Attn: Christophe Stoquart

1060 Bruxelles

BELGIQUE

Téléphone +32 27875898

Courrier électronique (e-mail): [Smals-BB-001-010-2011@smals.be](mailto:Smals-BB-001-010-2011@smals.be)

Fax +32 25444242

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:** Point(s) de contact susmentionné(s)

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus:** Point(s) de contact susmentionné(s)

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:** Point(s) de contact susmentionné(s)

**I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)**

Autre Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

**SECTION II: OBJET DU MARCHÉ**

**II.1) DESCRIPTION**

**II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur**

Acquisition de serveurs 4 CPU multi-cores.

**II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services**

Fournitures

Achat

Lieu principal de livraison Agglomération bruxelloise.

Code NUTS BE100

**II.1.3) L'avis implique**

L'établissement d'un accord-cadre

**II.1.4) Informations sur l'accord-cadre**

Accord-cadre avec un seul opérateur

Durée de l'accord-cadre: Durée en année(s): 4

**II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats**

Le marché vise l'acquisition de serveurs 4 CPU multi-cores. La maintenance et la consultance font également partie du marché.

**II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

48820000

**II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**II.1.8) Division en lots**

Non

**II.1.9) Des variantes seront prises en considération**

Non

**II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.2.1) Quantité ou étendue globale**

**II.2.2) Options**

Oui

description de ces options: Les troisième et quatrième années de l'accord-cadre sont optionnelles. Les conditions pour l'exercice de ces options sont reprises dans le cahier spécial des charges.

**II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION**

**SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

**III.1.1) Cautionnement et garanties exigés**

Voir cahier spécial des charges.

**III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Voir cahier spécial des charges.

**III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

**III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières**

Oui

Voir cahier spécial des charges.

**III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat ou le soumissionnaire atteste sur l'honneur:

— qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes:

— qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales,

— qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales,

— qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle,

- qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 43bis de l'AR du 8.1.1996,
- qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

**III.2.2) Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Le soumissionnaire transmettra une déclaration concernant le chiffre d'affaires total de la société et son chiffre d'affaires pour les fournitures demandées et ce, pour les 3 dernières années. L'autorité adjudicatrice attire l'attention des soumissionnaires sur le fait que les 2 types de chiffre d'affaires demandés doivent être communiqués et clairement séparés.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver à l'autorité adjudicatrice que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) Le chiffre d'affaires pour les fournitures demandées, cumulé pour les 3 dernières années, doit être supérieur à 1 200 000 EUR.

**III.2.3) Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

- indiquera la liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, mentionnant:
  - le nom de l'entreprise concernée,
  - son statut public ou privé,
  - les coordonnées d'une personne de contact,
  - la date,
  - le montant,
  - une description du projet.

Si Smals juge nécessaire de contacter ces références, elle en informera au préalable le soumissionnaire.

— transmettra une déclaration mentionnant le nombre moyen annuel de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge du support et de la maintenance pour la Belgique, et cela pendant les 3 dernières années,

— transmettra la description de l'équipement technique, des mesures employées pour l'exécution du marché ainsi qu'une description des mesures prises pour s'assurer de la qualité.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver à l'autorité adjudicatrice que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)

Le nombre moyen de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge du support et de la maintenance pour la Belgique doit être supérieur ou égal à 4 personnes au moment de la remise de l'offre.

**III.2.4) Marchés réservés**

**III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

**III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière**

**III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation**

**SECTION IV: PROCÉDURE**

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

IV.1.1) **Type de procédure**

Ouverte

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

IV.2.1) **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif

IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée**

Non

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur**

Smals-BB-001.010/2011-EU-F02\_0

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

Non

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents 31.10.2011 - 14:00

Documents payants

prix 25.00 EUR

Conditions et mode de paiement: Le cahier spécial des charges peut être consulté à l'adresse ci-dessous ou obtenu:

— contre la somme de 25 EUR, payée en espèces.

Le compte exact sera glissé dans une enveloppe portant la mention:

"Cahier spécial des charges Smals-BB-001.010/2011 - EU".

L'enveloppe sera remise à la réception de Smals ASBL,

Avenue Fonsny 20 à 1060 Bruxelles, BELGIQUE, entre 9:00 et 16:00, sauf les week-end et jours fériés.

En échange d'un exemplaire du cahier spécial des charges.

Les date et heure limites d'obtention du cahier spécial des charges à la réception de Smals sont celles de l'ouverture des offres.

— contre la somme de 33,73 EUR (frais de port de 8,73 EUR pour la Belgique) ou 49,60 EUR (frais de port de 24,60 EUR pour les autres pays de l'Union européenne), somme versée sur le compte:

BNP Paribas Fortis: 001-1614919-42.

BIC: GEBABEBB.

IBAN: BE77 0011 6149 1942.

Smals ASBL.

Avenue Fonsny 20.

1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Avec la mention "référence Smals-BB-001.010/2011 - EU".

Le virement sera complété d'une demande écrite adressée.

À l'attention de monsieur C. Stoquart.

Smals ASBL.

Avenue Fonsny 20.

1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Le cahier spécial des charges sera transmis par envoi recommandé suite à la réception du montant dû (25 EUR + 8,73 EUR ou 25 EUR + 24,60 EUR) sur le compte BNP Paribas Fortis de Smals, et pour autant que la lettre de demande nous soit également parvenue au plus tard 5 jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres. Smals ne peut en aucun cas être tenue responsable de retards encourus suite à des grèves ou autres cas de force majeure.

**IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

31.10.2011 - 14:00

**IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

**IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français. néerlandais.

**IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois: 12 (à compter de la date limite de réception des offres)

**IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres**

Date: 31.10.2011 - 14:00

Lieu

Avenue Fonsny 20 à 1060 Bruxelles, BELGIQUE.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres Oui

Seuls les soumissionnaires ayant remis une offre ou leurs délégués seront admis à la séance d'ouverture des offres.

**SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE**

**VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES**

**VI.3) AUTRES INFORMATIONS**

Les questions éventuelles des candidats seront posées par écrit et envoyées à Smals à l'attention de monsieur C. Stoquart.

Les questions seront reçues par Smals au plus tard le 10.10.2011.

Si les questions sont envoyées par courriel, seule l'adresse [Smals-BB-001-010-2011@Smals.be](mailto:Smals-BB-001-010-2011@Smals.be) peut être utilisée.

Les réponses aux questions reçues seront envoyées le 20.10.2011 par courriel et courrier à tous les candidats.

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

**VI.4.2) Introduction des recours**

**VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**

8.9.2011